



RESINE SOUPLE D'ETANCHEITEPOUR SPEC

IMPER DOUCHE

Version 10/2021

PROPRIETES

IMPER DOUCHE est un SPEC à base de résine en dispersion aqueuse et de silices destinée à assurer la saturation des fonds et l'étanchéité des supports avant carrelage ou faïence selon DTU 52.1 des revêtements de sols scellés (supports verticaux et horizontaux) Grâce à son importante charge en résine et de silice, **IMPER DOUCHE** permet de se dispenser de l'application d'un primaire d'accrochage. Et améliore l'adhérences de toutes colles à carrelage.

IMPER DOUCHE est le produit idéal pour assurer l'étanchéité de nombreux ouvrages tels que : balcon, terrasses, salle de bains, douches dites « à l'italienne », jardinières..... **IMPER DOUCHE** restant souple après séchage, l'emploi de bandes de pontage dans les angles peut être supprimé. Son séchage extrêmement rapide lui permet d'être recouvert moins d'une heure après son application, ce qui permet un gain de temps considérable par rapport aux différents produits du marché.

DOMAINE D'APPLICATION

En **LOCAUX EB+** Privatif, c'est-à-dire des locaux recevant régulièrement de l'eau, en faible quantité, par exemple : salle de bain, douche.

En **LOCAUX EB+** Collectif c'est à dire locaux recevant régulièrement de l'eau dans un local collectif, par exemple douche collective avec receveur, cuisine collective.

En **LOCAUX EC**, c'est-à-dire locaux recevant de l'eau, sous forme liquide et sous forme de vapeur régulièrement et en quantité, par exemple cuisine collective, douche collective

SUPPORT en murs intérieurs :

- Maçonnerie ou cloisons en blocs de béton cellulaires.
- Maçonnerie ou cloisons en briques de terre cuite.
- Cloison en carreau de plâtre.
- Enduit à base de plâtre.
- Plaque de plâtre en doublages ou en cloisons.
- Panneau de polystyrène extrudé revêtu.
- Mur constitué de panneaux de CTB-X ou CTB-H assemblés par rainures collées.

SUPPORT en sols intérieurs :

- Chape à base de sulfate de calcium, prévoyant une protection par SPEC.
- Chape sèche, prévoyant une protection par SPEC.
- Chape légère type AGRELITE C, prévoyant une protection SPEC.
- Plancher constitué de panneaux de CTB-X ou CTB-H assemblés par rainures collées.
- Plancher constitué de lame massive.
- Les supports recouverts de carrelage dans le cadre d'une rénovation.

MISE EN OEUVRE

Dépoussiérer totalement les supports, principalement les bandes de jointoiement et leur périphérie ainsi que les supports poreux ou anciens, en les humidifiant légèrement

IMPER DOUCHE, prêt à l'emploi, s'applique de préférence au rouleau à poil long, en deux couches de 250gr/m² par couche séchage : 30min entre chaque couche et 30min avant de carreler. L'épaisseur du revêtement final devra être de 0,4 mm. Il est recommandé de bien charger le produit dans les angles, en évitant les excès d'épaisseur.

IMPER DOUCHE s'applique sur une hauteur de 2 m de haut au minimum.

Si la baignoire ou la douche dispose d'une porte, il n'est pas obligatoire de dépasser l'aplomb, de la porte avec **IMPER DOUCHE**.

Température du support et d'application : +5 à + 30°C

SECURITE D'EMPLOI

Ne pas travailler par des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 30°C, ni sur support gelé ou avec un risque de gel.

IMPER ETANCHE doit être stocké dans son emballage d'origine hermétiquement fermé, dans un lieu sec. Bien refermer après usage. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau et les yeux, lavez immédiatement à l'eau ou à l'aide d'un rince œil et consultez un médecin avec la fiche de sécurité. Le nettoyage du matériel doit être effectué à l'eau avant séchage.

Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs. Bien refermer le pot après usage.

R22 : Nocif en cas d'ingestion R 36 : irritant pour les yeux R48/20 : Nocif : risque d'effets

PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 10-14 Rue Jean Perrin - 17000 LA ROCHELLE - tél : 04 71 64 34 76 - fax : 04 71 63 01 88
contact@fmds.fr - www.fmds.fr